

Conseil d'Administration du 11 juillet 2025

(sous réserve de l'approbation du procès-verbal)

Le Procès-verbal du 14 mars 2025 est adopté à l'unanimité.
(0 abstention / 29 votes favorables / 0 vote défavorable).

POLITIQUE GENERALE

Le Budget Rectificatif 2025 est adopté.
(9 abstentions / 23 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le Bilan du plan d'action du label « Human Resources Excellence in Research » - Stratégie de ressources humaines pour les chercheurs (HRS4R) est adopté.
(1 abstention / 29 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le Plan d'action 2025-2028 du label « Human Resources Excellence in Research » - Stratégie de ressources humaines pour les chercheurs (HRS4R) est adopté.
(6 abstentions / 24 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le Schéma Directeur « Développement Durable et Responsabilité Sociétale » est adopté.
(4 abstentions / 26 votes favorables / 0 vote défavorable).

POLITIQUE FORMATION ET VIE ETUDIANTE

Le Conseil d'Administration autorise le Président à signer le contrat attributif de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) pour le projet Hydrogène APPLications Industrielles et Sécurité (HAPPIS) à l'unanimité.
(0 abstention / 30 votes favorables / 0 vote défavorable).

Les modalités d'exonération et de remboursement des droits d'inscription universitaire 2025-2026 sont adoptées à l'unanimité.
(0 abstention / 30 votes favorables / 0 vote défavorable).

POLITIQUE SCIENTIFIQUE

La création du laboratoire Sport, Activité Physique, Rééducation et Motricité (SAPRÉM) est adoptée à l'unanimité.
(0 abstention / 30 votes favorables / 0 vote défavorable).

AFFAIRES GENERALES

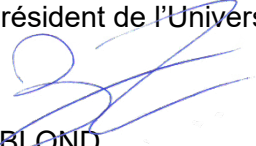
La liste des fonctions ouvrant droit à la Composante Fonctionnelle du Régime Indemnitaire des Enseignants-Chercheurs (RIPEC) au titre de l'année universitaire 2025-2026 est adoptée à l'unanimité.
(0 abstention / 30 votes favorables / 0 vote défavorable).

La liste des fonctions ouvrant droit aux Primes de Responsabilités Pédagogiques (PRP) et/ou aux Primes pour Charges Administratives (PCA) pour les enseignants et les hospitalo-universitaires au titre de l'année universitaire 2025-2026 est adoptée à l'unanimité.
(0 abstention / 30 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le régime d'intéressement applicable aux personnels assurant le suivi des étudiants inscrits dans une formation en apprentissage est adopté.
(10 abstentions / 21 votes favorables / 0 vote défavorable).

L'actualisation de l'attribution de la nouvelle bonification indiciaire (NBI) est adoptée à l'unanimité.
(0 abstention / 31 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le Président de l'Université d'Orléans



Eric BLOND